

Note à l'attention des correspondants bruit des DIR pour la mise en service de l'application MapBruit V3

Les adresses de l'application sont :

Intranet :

<http://mapbruit.application.i2/mapbruit/main/Main.html>

<http://mapbruit.ecole.application.i2/mapbruit/main/Main.html>

Internet :

<http://mapbruit.application.developpement-durable.gouv.fr/mapbruit/main/Main.html>

<http://mapbruit.ecole.application.developpement-durable.gouv.fr/mapbruit/main/Main.html>

Contact Cerema : Adresse mail de la boite fonctionnelle outil.bruit@cerema.fr

1- Créer votre compte :

Pour accéder aux applications, vous devez contacter l'administrateur Cerbère de la DIR pour obtenir les « Habilitations Cerbère » selon les profils et restrictions suivants :

Profil d'application DIR	Description du profil	Restrictions DIR
GESTIONNAIRE_RESORPTION	Saisie des mesures de résorption des PNB	R:D1,D2,D3...tous les départements R = route D = départements de la zone d'action de la DIR

NB : Une note (ci-jointe) a été rédigée pour aider éventuellement les correspondants fonctionnels Cerbère de vos unités.

Si des profils et/ou des restrictions supplémentaires s'avéraient nécessaires, le Cerema se tient à votre disposition.